

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 203 au sous-sol de l'école St-Cœur-de-Marie, 711, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le 21 mai 2019, à compter de 19 h 00.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Jennifer Beaudry
M. Denis Cardinal	Mme Ginette Côté
M. Yves Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Normand Tremblay
M. Bernard Girard	Mme Gladys Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières  
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs  
M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines  
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale  
M. Stéphane Dumont, directeur, ressources matérielles  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications  
Mme Lisette Marin, secrétaire

**ABSENCES**

Mme Lucie Charbonneau, commissaire parent  
M. Marc Gauthier, commissaire  
M. Claude Lavoie, commissaire

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il est alors 19 h 05.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019.

C-18-076

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 16 avril 2019 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

13.1 FCSQ – Prix d'Excellence

#### **4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-18-077

EN CONSÉQUENCE, M. Serge Desbiens propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 IMPACT
  - 5.2 Maternelle 4 ans
  - 5.3 Résultats de la vérification du MEES
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Plan des effectifs du personnel de soutien
  - 6.2 Plan des effectifs du personnel professionnel
  - 6.3 Plan des effectifs du personnel enseignant
  - 6.4 Mouvement de personne
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 \_\_\_\_\_
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 \_\_\_\_\_
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Octroi de contrat
  - 9.2 Achat de terrain – piste d'athlétisme Bergeronnes
  - 9.3 Délégation de pouvoirs
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 11.1 Procédure d'examen des plaintes AMP
- 11.2 Nouvelle action collective
- 11.3 Politique de répartition des ressources

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 12.1 École St-Joseph de Tadoussac
- 12.2 Corporation du port de Baie-Comeau amendement à la résolution
- 12.3 Tournoi de golf
- 12.4 Plan d'effectifs des directions d'école
- 12.5 Plan d'effectifs des cadres scolaires
- 12.6 Taxe Essipit

## **13. Questions diverses**

## **14. Période de questions**

## **15. Levée de l'assemblée**

## **5. SERVICES ÉDUCATIFS**

### **5.1 Tableau de la clientèle**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente aux membres du conseil, la lettre d'invitation pour l'activité IMPACT qui aura lieu le 29 mai prochain, au centre Henry-Leonard.

Mme Couturier demande aux personnes intéressées à participer à l'activité de confirmer le plus rapidement possible.

### **5.2 Maternelle 4 ans**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'annonce du ministère de l'Éducation et au nombre suffisant d'inscriptions, l'ouverture de classes de maternelle 4 ans se fera dans les écoles suivantes :

Notre-Dame-du-Bon-Conseil  
St-Luc  
Les Dunes  
Bois-du-Nord  
Mgr-Bélanger

Mme Couturier précise que pour ouvrir une classe de maternelle, il faut un minimum de 6 élèves.

### **5.3 Résultats de la vérification du MEES**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que le Ministère a procédé à la vérification de la conformité de vingt (20) dossiers pour les élèves HDAA et que huit d'entre eux ont été questionnés.

À la suite de cette analyse, certaines modifications ont été apportées et nous avons reçu la confirmation que tous nos dossiers étaient conformes.

## **6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 Plan des effectifs du personnel de soutien**

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, présente le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2019-2020.

C-18-078

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2019-2020 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal.

### **6.2 Plan des effectifs du personnel professionnel**

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, présente le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2019-2020.

C-18-079

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2019-2020 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal.

### **6.3 Plan des effectifs du personnel enseignant**

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, présente le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2019-2020.

C-18-080

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2019-2020 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal.

### **6.4 Mouvement de personne**

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, recommande aux membres du conseil de procéder une fin d'emploi pour incapacité physique pour un employé en vertu de la convention collective des employés de soutien.

C-18-081

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de procéder à la fin d'emploi pour incapacité physique de l'employé portant le numéro de dossier NR-18-19-002.

## **7. SERVICES INFORMATIQUES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **9.1 Octroi de contrat**

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure et salles des toilettes à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil à Longue-Rive.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2019 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, directeur, Simon Gosselin, contremaître, Denis Dufour, technicien, Katie Lavoie, technicienne en administration et Robert Thibeault, stagiaire.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Construction Nicolas Avoine, plus bas soumissionnaire conforme.

C-18-082

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe extérieure et salles des toilettes à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Longue-Rive à Construction Nicolas Avoine, plus bas soumissionnaire conforme, au montant figurant à leur soumission.

### **9.2 Achat de terrain – piste d'athlétisme Bergeronnes**

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du conseil qu'à la suite de la confirmation de l'aide financière par deux ministères pour la construction d'une piste d'athlétisme près de la Polyvalente des Berges, il y a lieu de procéder à l'achat d'une parcelle de terrain pour concrétiser le projet.

Des rencontres entre les responsables du projet à la commission scolaire et les vendeurs ont eu lieu et les parties se sont entendues sur les modalités d'une offre d'achat d'une partie du lot 4 343 287 situé dans la municipalité de Bergeronnes.

Une résolution est nécessaire afin d'autoriser la présidente et le directeur général à signer tous les documents nécessaires à la transaction d'achat.

C-18-083 M. Denis Cardinal propose et il est résolu unanimement d'autoriser la présidente et le directeur général de la commission scolaire à signer l'offre d'achat, le contrat de vente et/ou tout autre document en vue de l'acquisition du lot 4 343 287 du cadastre officiel du Québec.

### **9.3 Délégation de pouvoirs**

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du conseil qu'à la suite des soumissions reçues, le directeur général a octroyé le contrat de l'auditorium de Forestville au plus bas soumissionnaire conforme, le 17 avril 2019.

Une résolution du conseil des commissaires est nécessaire afin d'entériner la décision du directeur général.

C-18-084 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général pour l'octroi du contrat de l'auditorium de Forestville à Les Entreprises G & M Laplante Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant figurant à leur soumission.

## **10. SERVICE DU TRANSPORT**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **11.1 Procédure d'examen des plaintes AMP**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil, qu'en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics visés par la Loi sur l'Autorité des marchés publics (LAPM) la commission scolaire a l'obligation de se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes.

Cette procédure entrera en vigueur le 25 mai prochain.

Un bureau des plaintes a été mis en place à l'adresse courriel : [plaintesamp@csestuaire.qc.ca](mailto:plaintesamp@csestuaire.qc.ca) sous la responsabilité de M. Dave Murphy, régisseur au service des ressources matérielles.

Une présentation sur l'AMP sera faite par M. Stéphane Dumont lors du conseil des commissaires du mois de juin.

C-18-085 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'adopter la procédure d'examen des plaintes – AMP telle que présentée.

### **11.2 Nouvelle action collective**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil qu'une nouvelle action

collective est en attente d'autorisation concernant les frais chargés dans le cadre des programmes particuliers.

Pour le moment, notre commission scolaire n'a pas reçu l'acte de procédure.

### **11.3 Politique – répartition des ressources**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, présente la nouvelle politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources.

C-18-086

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'adopter la politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources telle que présentée.

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **12.1 École St-Joseph de Tadoussac**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que la direction, en collaboration avec l'équipe-école, opérera, à compter de la prochaine année scolaire, pour une nouvelle organisation des cours d'éducation physique.

Une résolution du conseil des commissaires est nécessaire afin de mettre fin à l'entente de location avec la Fabrique de Tadoussac pour la location de la salle Bord-de-l'eau, située au sous-sol de l'église où étaient dispensés les cours d'éducation physique.

C-18-087

Mme Jennifer Beaudry propose et il est résolu unanimement de mettre fin à l'entente de location de la salle Bord-de-l'eau entre la commission scolaire et la Fabrique de Tadoussac et d'autoriser le directeur général à faire les démarches nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

### **12.2 Corporation du port de Baie-Comeau – amendement à la résolution**

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe, informe les membres du conseil qu'il y a lieu de modifier la résolution C-18-044 suite au changement apporté au projet de loi privé.

CONSIDÉRANT la cession des infrastructures portuaires par le gouvernement fédéral à la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT que suite à la cession, toutes les infrastructures du port seront portables au rôle et taxables;

CONSIDÉRANT que la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau est un organisme à but non lucratif et que la cession lui permettra de devenir propriétaire d'une infrastructure essentielle à l'économie de la région et à son développement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de maintenir le montant des taxes foncières à un montant similaire à celui payé par le gouvernement fédéral afin de permettre à la Corporation de générer des revenus suffisants pour remplir sa mission;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun impact négatif à prévoir pour la commission scolaire étant donné que ce que nous ne recevons pas en taxe scolaire sera compensé par la subvention d'équilibre dans le but d'atteindre le produit maximal de la taxe (PMT);

CONSIDÉRANT les changements apportés au projet de loi privé visant l'imposition d'une taxation supplémentaire sur les bâtiments;

Par ailleurs, si le projet de loi privé n'était pas accepté par le gouvernement, la Commission scolaire de l'Estuaire devra charger les taxes selon les évaluations municipales.

C-18-088

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement de réitérer l'appui à la demande de la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau et de la Ville de Baie-Comeau.

### **12.3 Tournoi de Golf**

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que le Tournoi de golf Serge-A Bouchard aura lieu le 13 juin prochain et invite les commissaires intéressés à participer à se manifester.

### **12.4 Plan d'effectifs des directions d'école**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le plan d'effectifs des directions d'école pour l'année scolaire 2019-2020.

C-18-089

M. Yves Côté propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan d'effectifs des directions d'école 2019-2020 tel que présenté.

### **12.5 Plan d'effectifs des cadres scolaires**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le plan d'effectifs des cadres pour la prochaine année scolaire.

C-18-090

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan d'effectifs des cadres 2019-2020 tel que présenté.

### **12.6 Taxe Essipit**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe le conseil que le Conseil de bande de Essipit a fait la demande pour exonérer du paiement des taxes scolaires les propriétés situées sur le territoire de la réserve Essipit. Cette même demande a été présentée à la MRC de la Haute-Côte-Nord, laquelle fut acceptée considérant les revendications territoriales en cours.



CONSIDÉRANT la correspondance du directeur général du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit du 26 octobre 2017 demandant la cessation de la taxation foncière et scolaire pour des camps autochtones ;

CONSIDÉRANT que la MRC de la Haute-Côte-Nord maintient au rôle d'évaluation les immeubles situés sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que pour ces dossiers de taxation scolaire visant les camps autochtones, des montants restent impayés ;

CONSIDÉRANT l'intention de la commission scolaire d'être en appui à la reconnaissance de la gouvernance d'Innu-aitun ;

C-18-091

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire maintienne les dossiers de taxe sans toutefois faire l'envoi des comptes aux propriétaires des camps autochtones visés.

### 13. QUESTIONS DIVERSES

#### 13.1 FCSQ – Prix d'excellence

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que la commission scolaire gagne un prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires pour le projet de transport initié pour de la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

Le directeur général, M. Alain Ouellet, précise que c'est sûrement grâce à la qualité des documents préparés par Mme Patricia Lavoie, agente aux communications, que nous sommes récipiendaires d'autant de prix d'excellence.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-18-092

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 40.

---

Présidente

---

Secrétaire générale